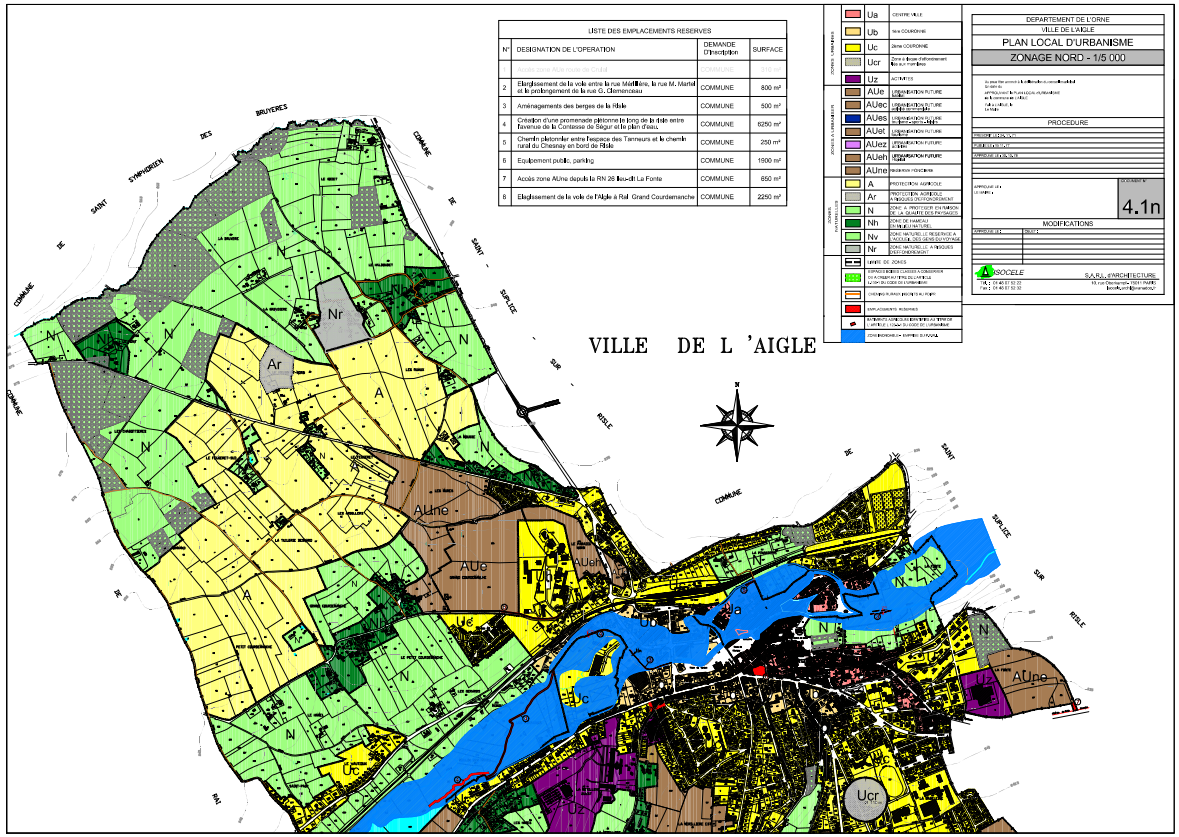

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES			
N°	DESIGNATION DE L'OPERATION	DEMANDE D'inscription	SURFACE
	Accès zone AUne route de Crouttes	COMMUNE	310 m²
2	Elargissement de la voie entre la rue Méléline, la rue M. Martel et le prolongement de la rue G. Clémenceau	COMMUNE	800 m²
3	Aménagements des berges de la Risle	COMMUNE	500 m²
4	Création d'une promenade piétonne le long de la risle entre l'avenue de la Comtesse de Ségur et le plan d'eau	COMMUNE	6250 m²
5	Chemin piétonnier entre l'espace des Tanneurs et le chemin rural du Chesnay en bord de Risle	COMMUNE	250 m²
6	Equipement public, parking	COMMUNE	1900 m²
7	Accès zone AUne depuis la RN 26 lieu-dit La Fonte	COMMUNE	650 m²
8	Elargissement de la voie de l'Aigle à Rel Grand Courdemanche	COMMUNE	2250 m²

ZONES URBAINES	Ua	CENTRE VILLE
	Ub	1ère COURONNE
	Uc	2ème COURONNE
	Ucr	Centre à risque d'effondrement lieu-dit "Les Epaux"
	Uz	ZONE ZITE
ZONES A URBANISER	AUe	URBANISATION FUTURE à usage d'activités
	AUec	URBANISATION FUTURE à usage d'activités et commerces
	AUes	URBANISATION FUTURE à usage d'activités et services
	AUet	URBANISATION FUTURE à usage touristique
	AUez	URBANISATION FUTURE à usage d'activités
	AUeh	URBANISATION FUTURE à usage d'activités
	AUne	URBANISATION FUTURE à usage d'habitat
ZONES PROTEGEES	A	PROTECTION AGRICOLE
	Ar	PROTECTION AGRICOLE A RISQUES (INTOXICATION)
	N	ZONE A PROTEGER EN RAISON DE LA QUALITE DES PAYSAGES
	Nh	ZONE DE HAMEAU (A MAILLER ENTIER)
	Nv	ZONE NATURELLE DE RESERVE A VOCATION DE JARDINS DE VOYAGES
	Nr	ZONE NATURELLE A RISQUES (ZONE ENDOREIQUE)
		LIMITE DE ZONES
		ESPACES BOISES CLASSES A CONSERVER OU A PRESERVER (PLU LAIGLE Article R123-11 du CODE DE L'URBANISME)
		CHEMINS RURAUX (ROUTES ALLIPRE)
		EMPLACEMENTS RESERVES
		ELEMENTS NATURELS ENVISAGES AU TITRE DE L'ARTICLE L.123-1-5 7° DU CODE DE L'URBANISME
		ZONE ENDOREIQUE = EXPRESS SUNCA

DEPARTEMENT DE L'ORNE

VILLE DE L'AIGLE

PLAN LOCAL D'URBANISME

ZONAGE NORD - 1/5 000

Arrêté par le conseil municipal en date du

Approuvé par le conseil municipal en date du

Mis à l'enquête le

Le Maire

PROCEDURE

PRESCRIPTION PLU

PLU ARRETE PLU

APPROBATION PLU

APPROUVE LE

LE MAIRE

DOCUMENT N° 4.1n

MODIFICATIONS

APPROUVE LE	OBJET

ASOCELE
S.A.R.L. d'ARCHITECTURE
19 rue Chemin Vert 75011 PARIS
Tél : 01 40 07 10 20
Fax : 01 40 07 10 30
Email : asocele@free.fr